



FEDERATION FRANÇAISE DE VOL LIBRE

Licences clubs 2020

Comité National Kite



POURQUOI ADHÉRER ?

- Préserver nos spots et en ouvrir de nouveaux.
- Défendre le kite pour tous et sous toutes les formes (eau, terre et neige).
- Sécuriser notre pratique (prévention, accidentologie, équipements...).
- Au sein de la FFVL, le comité national kite (CNK) est là pour que le kite soit piloté par les kiteurs et pour les kiteurs.
- Former les nouveaux pratiquants.
- Former les bénévoles et accompagner nos professionnels à travers le réseau EFK.
- Accompagner les autorités en matière de réglementation et veiller à ce que le kite demeure libre.
- Soutenir le travail des bénévoles, l'animation locale des clubs et des écoles de kite.
- Permettre l'accès de notre passion aux jeunes kiteurs.
- Rendre accessible et développer la pratique handi kite.
- Etc.

LES SPOTS NE NAISSENT PAS LIBRES

*LES SPOTS SONT OUVERTS À TOUS.
VOTRE CONTRIBUTION SOLIDAIRE AVEC
VOTRE ADHESION EST ESSENTIELLE À
LEUR PRÉSERVATION.

*Chaque année, le C.N.K intervient sur 15 à 20 dossiers sites au côté de son réseau de clubs et d'écoles qui oeuvre à leur préservation au quotidien depuis 20 ans (gestion des conflits d'usage, sécurisation, protection de l'environnement, démarche juridique, expertise réglementaire...).



Type d'adhésion possible

ADHÉSION EN CLUB

**Vous pouvez adhérer
au club de votre choix
(licence annuelle).**

ADHÉSION DIRECTE FFVL

**Vous pouvez adhérer
directement à la FFVL
sans passer par un
club (licence
annuelle).**

ADHÉSION TEMPORAIRE

**Vous pouvez adhérer
de manière
temporaire à la FFVL
(adhésion 2 jours).**



Licence "primo licencié kite"

POUR LES NOUVEAUX PRATIQUANTS

41,50* €

*Tarif hors adhésion au club et hors cotisation ligue et cdvl.

Mode de souscription :

Formulaire papier ou [en ligne](#).

Couverture et options d'assurance :

Inclus : RC pour le kite, le catakite et les sports de pleine nature.

En option :

- pack individuelle accident & assistance rapatriement
- protection juridique (1,5€)
- abonnement "Vol Passion" (6€)
- Assurance tout risque matériel (ATRM)

* TARIF TOTAL NE TENANT PAS COMPTE DES OPTIONS (VOL PASSION, ASSISTANCE JURIDIQUE, COTISATION DU CLUB...)





Licence "pratiquant kite"

POUR LES PRATIQUANTS RÉGULIERS

51,50* €

*Tarif hors adhésion au club et hors cotisation ligue et cdvl.

Mode de souscription :

Formulaire papier ou [en ligne](#).

Couverture et options d'assurance :

Inclus : RC pour le kite, le catakite et les sports de pleine nature.

En option :

- pack individuelle accident & assistance rapatriement
- protection juridique (1,5€)
- abonnement "Vol Passion" (6€)
- Assurance tout risque matériel (ATRM)

* TARIF TOTAL NE TENANT PAS COMPTE DES OPTIONS (VOL PASSION, ASSISTANCE JURIDIQUE, COTISATION DU CLUB...)





Licence "pratiquant kite jeune"

POUR LES JEUNES PRATIQUANTS (- 18 ANS)

28,50* €

*Tarif hors adhésion au club et hors cotisation ligue et cdvl.

Mode de souscription :

Formulaire papier ou [en ligne](#).

Couverture et options d'assurance :

Inclus : RC pour le kite, le catakite et les sports de pleine nature.

En option :

- pack individuelle accident & assistance rapatriement
- protection juridique (1,5€)
- abonnement "Vol Passion" (6€)
- Assurance tout risque matériel (ATRM)

* TARIF TOTAL NE TENANT PAS COMPTE DES OPTIONS (VOL PASSION, ASSISTANCE JURIDIQUE, COTISATION DU CLUB...)



Licence "groupe jeunes kite"

POUR LES GROUPES SCOLAIRES OU UNIVERSITAIRES (- 25 ANS)

14,00* €

Conditions de délivrance : cf. secrétariat FFVL

*Tarif hors adhésion au club et hors cotisation ligue et cdvl.

Mode de souscription :

Formulaire papier ou [en ligne](#).

Couverture et options d'assurance :

Inclus : RC pour le kite et les sports de pleine nature.

En option :

- pack individuelle accident & assistance rapatriement
- protection juridique (1,5€)
- abonnement "Vol Passion" (6€)
- Assurance tout risque matériel (ATRM)



* TARIF TOTAL NE TENANT PAS COMPTE DES OPTIONS (VOL PASSION, ASSISTANCE JURIDIQUE, COTISATION DU CLUB...)





Adhésion "journées contact 2 j"

POUR LES PRATIQUANTS OCCASIONNELS

7,00 €

Valable 2 jours consécutifs.

Mode de souscription :

Prise en ligne via l'intranet du club ou commande de carnet via la [boutique FFVL](#).

Couverture et options d'assurance :

Inclus : RC et IA pour le kite et le catakite.



Spécificités 2019-2020

RC club (Groupement sportif) :

Elle est incluse au contrat fédéral.

Catakite :

La responsabilité civile « pratiquant kite » couvre l'assuré pour sa pratique du **catakite**, sans surprime.

Licences parapente où delta :

Si vous êtes aussi pratiquants de parapente ou de delta, la licence volant de la FFVL vous couvre aussi pour le kite.

Couverture pour les sports de pleine nature * :

La fédération a négocié une **couverture en responsabilité civile pour la pratique des sports de pleine nature** à destination de ses adhérents qui en bénéficient **gratuitement**.

Ils pourront, s'ils le souhaitent, s'assurer en individuelle accident et assistance secours et rapatriement pour leur pratique et compléter ces garanties pour leur pratique des sports de pleine nature.

*** Liste des activités couvertes :**

Alpinisme, Escalade, via ferrata, escalad'arbre, promenade, randonnée, marche nordique, raid, trail, ascension et course en montagne, cascade de glace, dry-tooling, ski de piste, ski hors-piste, ski alpinisme, ski de randonnée, snowboard, monoski, ski de fond, ski de randonnée nordique, télémark, ski à roulettes, spéléologie, canyonisme, VTT, rafting, canoë-kayak, patinage, planche à voile, ski nautique, dériveur, slackline, high line, raids en chien de traîneaux, yooner ou paret, roller nordique, ski joering (sont exclus : toutes les pratiques aéronautiques, le ski extrême, plongée sous-marine, véhicule terrestre à moteur).

Les kiteurs et la FFVL



GOUVERNANCE

Le CNK est constitué à 100% de kiteurs (présidents de club, compétiteurs, bénévoles, cadres techniques...). Il oeuvre au développement du kite en France avec l'appui des clubs et écoles de la FFVL.



PLAN D'ACTION

Tous les 4ans, un plan d'action partagé avec les structures kite est élaboré et présenté lors des assises du kite.

 [Consulter le plan d'action kite 2017-2020](#)



BILAN ANNUEL

Chaque année, le CNK dresse un bilan détaillé des actions menées.



Contact

EMAIL

Kite@ffvl.fr

ADRESSE

FFVL, 1, place Général Goiran
06 100 NICE

TÉLÉPHONE

Standard : 04 97 03 82 82

Service licences : 04 97 03 82 88

Service assurances / accidents : 04 97 03 82 77

Fax: 04 97 03 82 83

du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00.

Prendre sa
Licence en ligne

